Conditions générales de vente

1. Champ d'application

1.1. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations proposées par Mamtra, A. Scherz, ayant son siège à Marly (ci-après Mamtra).

1.2. Elles viennent compléter les Conditions d'utilisation du site web Enceinte-au-Travail.ch ainsi que la Politique de Confidentialité.

1.3. En passant commande, le client est réputé avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes conditions générales de vente.

2. Prestations pour les Entreprises

2.1. L'outil d'identification des dangers en ligne est accessible sans offre préalable. Le/la client-e s'engage, au début du questionnaire, à prendre connaissance des présentes CGV et à payer le prix indiqué. Si la personne dispose d'un code entreprise, le prix dépendra des conditions définies dans le contrat de prestation lié au code en question.

2.2. Le délai de traitement des rapports d'identification des dangers est en général de 2 à 7 jours. Des délais plus longs sont possibles en cas d'absence.

2.3. Pour toutes les autres prestations, une offre sera soumise au client ou à la cliente avec une description détaillée des prestations et des prix. L'offre devra être validée pour passer commande.

2.4. Les analyses de risques maternité effectuées par Mamtra suivent une approche qualitative. Si des mesures d'exposition sont effectuées pour affiner l'analyse, elles feront l'objet d'une nouvelle offre séparée. Les mesures d'exposition effectuées par Mamtra sont semi-quantitatives. Elles ont pour objectif d'évaluer le risque d'exposition durant la grossesse et l'allaitement.

2.5. Dans l'analyse des risques d'un poste de travail, Mamtra tient compte des recommandations nationales et internationales ainsi que de l'état des connaissances et de la pratique.

2.6. Le Pack Services Externes est valable un an. Il est reconduit l'année suivante sur la base d'une nouvelle offre, en principe au même prix sauf si le nombre d'heures prévues surestimait ou sous estimait largement la demande effective pour l'année écoulée.

2.7. La labellisation est valable deux ans. Au-delà il n'est plus autorisé d'utilisé le label ni d'effectuer de la communication concernant la labellisation si celle-ci n'a pas fait l'objet d'un nouveau rapport d'audit.

2.8. Les analyses de risques ne sont pas incluses dans les différents Packs proposés par Mamtra. Elles font l'objet d'offres séparées selon les besoins.

2.9. Pour le Pack Documents, l'entier du prix est à payer au moment de la commande.

2.10. Pour les autres prestations, au moins 50% du prix est facturé au moment de la commande. Le solde est facturé après la prestation effectuée. Les prestations non plannifiée par le client dans un délai de 6 mois après validation de l'offre, ne sont plus garanties. L'acompte n'est pas remboursé.

2.11. Pour les inscriptions aux cours en communs (p.ex. Connaissances Techniques), la place n'est réservée qu'une fois le paiement du cours effectué.

3. Prestations pour les Médecins

3.1. Une offre sera soumise au client ou à la cliente avec une description détaillée des prestations et des prix. L'offre devra être validée pour passer commande.

3.2. Pour les prestations sur mesure (y compris les formations au cabinet), au moins 50% du prix est facturé au moment de la commande. Le solde est, si besoin, facturé une fois la prestation effectuée.

3.3. Pour les inscriptions aux cours en communs (p.ex. Formation Secrétariat), la place n'est réservée qu'une fois le paiement du cours effectué.

4. Prestations pour les Femmes Enceintes

4.1. L'outil d'identification des dangers en ligne est accessible sans offre préalable. La cliente s'engage, au début du questionnaire, à prendre connaissance des présentes CGV et à payer le prix indiqué. Si la personne dispose d'un code entreprise, les prestations seront payées par l'entreprise selon les conditions définies avec l'entreprises.

4.2. Le délai de traitement des rapports d'identification des dangers est en général de 2 à 7 jours. Des délais plus longs sont possibles en cas d'absence.

4.3. Toutes les prestations liées au Pack Services Externes sont financées par l'entreprise de l'employée qui en bénéficie.

4.4. Pour toutes les autre prestations la cliente est informée en amont de la prestation du prix de celle-ci. L'information pourra être faites sur le site internet, par téléphone, message ou e-mail selon la situation.

4.5. Pour toutes les prestations, un prix semi-libre est proposé, le prix minimum est dû. La cliente est libre de donner plus.

4.6. Des arrangements peuvent être trouvés si besoin. Dans ce cas, une confirmation par mail doit être obtenue par la cliente avant d'utiliser l'outil d'identification des dangers ou de bénéficier de la prestation.

5. Moyens de paiement

5.1. Les paiements des prestations fournies par Mamtra doivent être effectués par virement bancaire pour la clientèle professionnelle. Les coordonnées bancaires nécessaires pour effectuer le virement seront fournies sur la facture émise par Mamtra ou par-email. Le/la client-e doit s'assurer d'indiquer correctement toutes les informations relatives au paiement, telles que le numéro de facture, tel qu'indiqué sur la facture.

5.2. Pour la clientèle privée, les paiements peuvent être effectués via Twint en utilisant le numéro de téléphone ou l'identifiant Twint spécifié par Mamtra. Le nom, prénom ainsi que le type de prestation et la date à laquelle elle a été fournie doivent être indiqués en commentaires dans Twint.

6. Conditions en cas de non-paiement

6.1. En cas de non-paiement des prestations dans les délais impartis (précisés sur la facture, en général 10 jours) et après un premier rappel, Mamtra se réserve le droit d'annuler la commande sans préavis et de réclamer des dommages et intérêts pour le préjudice subi. Des intérêts de retard de 5% pourront également être facturés à compter de la date de facturation initiale.

6.2. Mamtra se réserve également le droit d'engager des procédures de recouvrement. Les frais de recouvrement seront à la charge du client ou de la cliente.

7. Conditions d'annulation par le client

7.1. Toute annulation de commande par le/la client-e doit être communiquée par écrit à info@mamtra.ch.

7.2. En cas d'annulation jusqu'à 60 jours avant la date de la prestation prévue, le client ou la cliente est redevable de 50% du prix total de la commande. Si l'annulation survient moins de 60 jours avant la date prévue ou si la prestation a déjà été reçue, le montant total de la prestation est dû.

7.3. Des conditions d'annulation plus favorable pour les client-e-s peuvent être définies selon le type de prestations et figureront dans l'offre. De plus, des exceptions peuvent être appliquées à la discrétion de Mamtra en cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles. Ces exceptions seront examinées au cas par cas.

8. Annulation des prestations par Mamtra

8.1. Mamtra se réserve le droit d'annuler toute prestation pour des raisons qui lui sont propres, notamment en cas de force majeure ou si le nombre de participants requis pour une formation n'est pas atteint. Dans de tels cas, Mamtra proposera, si possible, une date de remplacement ou remboursera intégralement dans un délai de 30 jours les montants déjà versés par le client sans autres compensations. Si une partie des prestations a déjà été fournie au client ou à la cliente, le remboursement se fera au prorata du temps restant.

8.2. Pour les prestations annuelles, comme le Pack Services Externes, les services proposés le sont pendant les heures d'ouverture et hors vacances ou arrêt maladie/accident. Si une interruption de service de plus d'un mois devait survenir, un remboursement au prorata des mois manqués sera proposé au client ou à la cliente.

8.3. Mamtra informera le client de l'annulation ou de la suspension des prestations dans les meilleurs délais.

9. Clause de confidentialité

9.1. Mamtra s'engage à préserver la confidentialité des informations partagées par ses clients dans le cadre de ses prestations. Toutes les données fournies seront traitées de manière confidentielle et ne seront pas divulguées à des tiers sans consentement préalable, sauf obligation légale.

9.2. Les employé-e-s et les sous-traitants de Mamtra sont soumis à des obligations strictes de confidentialité afin de garantir la protection des informations confidentielles.

10. Modification des conditions générales de vente

10.1. Mamtra se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les nouvelles conditions seront applicables pour toutes les nouvelles commandes dès la publication de CGV sur le site web Enceinte-au-Travail.ch ou dès transmission au client.

10.2. Il est de la responsabilité du client de se tenir informé des modifications des conditions générales de vente.